

Lors de différents échanges avec les asniérois(es), nous nous apercevons que vous ne connaissez pas l'ensemble des différents services qu'apporte essentiellement la mairie à la population ; des services validés par les élus. Vous pouvez les retrouver plus en détail sur le site communal dans la rubrique : « services de la collectivité ».

LES SERVICES COMMUNAUX

- **Le service administratif** : Avec un large panel (sauf passeport / carte identité). Un service d'accueil et de conseils sur de nombreux sujets : urbanisme, demandes de travaux, PACS, reconnaissance...
- **Le service technique** : Avec de nombreuses tâches pour servir la population, essentiellement pour l'entretien de nos villages et bourg en passant par les petits travaux des bâtiments publics...
- **Le service aide à la personne** : Un service pour les locations de salles, pour les associations et pour aider les personnes qui sont dans le besoin administratif et autres (suivant les possibilités).
- **L'actualisation du site internet** : Un service suivi par M. le Maire et M. Bourdeverre afin que notre commune soit bien visible sur le net. De nombreuses informations y sont placées.
- **Le service « mairie info »** : Vous pouvez tout savoir sur la commune, il suffit de donner votre courriel en mairie, tout en respectant le RGPD. Un service unique dans la contrée. Ce service est aussi consacré aux alertes météo.
- **L'espace numérique** : Un espace avec du matériel, en mairie, est à votre disposition si vous rencontrez une panne ou l'absence d'outils informatiques. Vous pouvez utiliser ce lieu et le matériel aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- **L'agence postale** : Vente de produits "La Poste", enveloppes, timbres, boîtes Colissimo, envois, dépôts, retraits courriers et colis, retraits et dépôts espèces sur CCP, offres téléphoniques.
- **Le recyclage** :
 - * les pneus usés : Vous faire connaître en mairie pour le dépôt des pneus usés.
 - * les cartouches d'encre : Les déposer en mairie.
 - * Les bouchons en liège : Les déposer en mairie. Ils sont recyclés en faveur de l'isolation.
 - * Le service encombrant : Pour personne en difficulté, s'adresser en mairie (1 fois par mois).
- **La bibliothèque** : Avec un grand choix de livres et réalisations d'activités diverses (sophrologie...).
- **La participation citoyenne** : Des hommes et des femmes qui veillent à notre sécurité tout en étant encadrés par la gendarmerie.
- **Les sports et loisirs** : Stade, terrain de tennis, aire de jeux et salle du foyer disponibles pour des activités, sans oublier la salle des sports et la salle des associations disponibles pour toutes associations de la commune.
- **Les locations de salles** : Salle des fêtes et salle de réunion (réservation en mairie).
- **Les locations parking de garage** : 7 places « parking couvert » pour les automobiles à petit prix (reste 1 place actuellement).
- **L'église et le cimetière** : Lieux pour tout office religieux, le cimetière avec columbarium et jardin du souvenir.
- **Le chemin âsnié et le chemin des orchidées** : Chemins, bien identifiés et déclarés aux autorités compétentes, sur la commune pour vos promenades.
- **Zone de covoiturage** : Vous pouvez laisser votre véhicule sur cette zone bien définie sur la place du foyer rural.
- **Les diverses associations et sections** : Elles sont actuellement plus de 15, la municipalité les soutient techniquement... si besoin. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

AUTRES SERVICES AVEC PARTICIPATION INDIRECTE DE LA COMMUNE

- **L'école du Loubat** : École avec de nombreux projets, seule école en non RPI sur notre territoire. La commune participe financièrement à la gestion de l'école mais la Communauté Vals de Saintonge en a la compétence.
- **La permanence numérique** : Un service gratuit mis en place par les élus avec l'aide et la collaboration du Conseil Départemental. Un service qui peut vous aider dans l'utilisation des outils informatiques et numériques. Permanence tous les lundis des semaines impaires de 14h à 17h.
- **La recyclerie** : Emmaüs intervient à l'ancienne déchetterie, lieu mis à leur disposition gracieusement par la collectivité.
- **La fibre optique** : Avec la collaboration du Conseil Départemental, vous pouvez demander à être connecté, sur toute la commune, à la fibre optique (Ce n'est pas encore le cas dans certains autres départements).

55 Rue Michel Texier, 17400 Saint Jean d'Angély
Conseil : Connectez-vous au site <https://www.valsdesaintonge.fr>

Sur ce le site, vous trouverez de nombreux liens qui dévoilent de nombreux services. A visiter sans faute.
Pour celles et ceux qui ne peuvent pas consulter ce site, vous pouvez vous rapprocher du service administratif de la mairie.

- Service Transport à la demande : 09.70.87.08.70
- Service Soliha / Opah : (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) : 05.46.07.49.99
- Service Renov'info service : 05.46.07.51.99

LES
SERVICES DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
(CDC)

AUTRES
SERVICES A
CONNAÎTRE

MAISON MÉDICALE

Vous avez besoin d'un médecin lors d'un week end.
Le samedi de 10h-12h et 17h-19h et le dimanche et jour férié de 17h-19h
CH St Jean d'Angély (entrée côté des urgences)

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

francealzheimer17@laposte.net
Tél. : 05.46.58.21.58

SERVICES D'AIDE A LA PERSONNE

DOMALIANCE
5 bld Jacques Caillaud
17400 Saint Jean d'Angély
contact@ensembladom.com
saintjeandangely@domaliance.fr
Tél. : 05.86.92.00.17

ADMR
4 avenue Pasteur
17400 Saint Jean d'Angély
saintjean@fede17.admr.org
Aide à domicile pour personnes âgées
et aux familles dans le besoin.
Tél. : 05.46.32.58.61

A 2 mains - OFAS
27 rue du château d'eau
17400 Saint Jean d'Angély
secretariat@a2mains17.fr
Tél. : 05.46.07.24.61

PORTAGE DES REPAS

ADMR
6A route de Cognac à Matha
Tél. : 05.46.58.65.84
matha@fede17.admr.org
Livraison à domicile de votre repas
équilibré et adapté à votre régime,
cuisiné avec des produits frais.
Cette prestation peut être financée en
partie par l'APA (Allocation
Personnalisée d'Autonomie).

AIDER 17 et UNA-Dom 17
1 bld Vladimir à Saintes
Tél. : 05.46.97.51.31
contact@aider17.fr
Livraison à domicile de vos repas
commandés à l'avance ; plusieurs
menus au choix, adaptés aux
personnes.

Jean Cuistot Traiteur
31 avenue de l'Océan à Chives
Tél. : 05.46.33.64.21 ou 06.70.73.90.20
www.jeancuistot-traiteur.fr
jeancuistot.traiteur@club-internet.fr
Livraison 3 fois par semaine : produits
frais, régime adapté au besoin de la
personne. Une partie de la prestation
peut être prise en charge par l'APA.

TREMLIN 17

Hébergement d'urgence, d'insertion et accueil de jour. Accompagnement (violences conjugales).
37 boulevard Joseph Lair 17400 Saint Jean d'Angély
Tél. : 05.46.24.07.35
tremplin17-stjean@orange.fr / polesocial.stjean@tremplin17.fr

POLE ADDICTOLOGIE

Saintes
poleaddictologie.saintes@tremplin17.fr

STOP - VIOLENCES - FEMMES

Violences sexistes et sexuelles au travail, à la maison...
RÉAGIR appelez le 3919 pour en parler et s'informer
Saint Jean d'Angély 05.46.24.07.35

